

Questions orales

Je propose que, à l'avenir, quand les députés croiront avoir quelque chose à dire, ils fassent tout en leur pouvoir pour s'assurer de l'exactitude des faits qu'ils avancent et pour les décrire de manière juste et précise. Le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) qui a parlé de masse gigantesque aurait sans doute mieux fait de revêtir une tenue de plongée pour aller se rendre compte lui-même sur place afin pour une fois de savoir ce dont il parlait avant de répandre cette nouvelle.

aussitôt déclaré le contraire, et je cite ses paroles: «On ne prévoit pas de nouveaux emplois».

Je veux savoir du ministre exactement pourquoi, dans de telles circonstances, il a approuvé la vente de cette raffinerie à Ultramar.

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme le chef de l'opposition le sait sans aucun doute, en vertu de la loi donnant à Investissement Canada le pouvoir d'approuver ce genre de transaction, il faut se baser sur six critères distincts. Après avoir pesé le pour et le contre en fonction de ces six critères, nous avons jugé qu'il serait avantageux pour le Canada qu'Ultramar achète cette entreprise.

Je sais que le chef de l'opposition n'aime pas parler de création d'emplois, mais il n'en demeure pas moins que le nombre d'emplois dont il parle découle des 125 millions de dollars qu'Ultramar s'est engagée à dépenser. On prévoit que cette somme permettra, de façon directe et indirecte, de créer 4,500 années-personnes de travail sur une période de trois ans. C'est là le genre d'emplois dont j'ai parlé hier.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA TRANSACTION

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, dans les circonstances, je crois qu'il est de mon devoir de poser au premier ministre une question. Il sait fort bien que l'un de ses ministres a démissionné relativement à cette affaire. Il était absent de la Chambre, hier, pour des raisons tout à fait légitimes, mais à ce moment-là, trois ministres se perdaient dans des contradictions.

Des voix: Oh, oh!

● (1420)

M. Turner (Vancouver Quadra): Pour le député conservateur de Duvernay c'est un marché odieux. Dans ce cas-là le premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi son gouvernement a approuvé cette vente qui entraîne la fermeture de la raffinerie de Montréal?

[Français]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, effectivement, je pense qu'on considère les faits lorsqu'on traite d'un problème aussi sérieux que celui que soulève mon ami.

Texaco Montréal a fermé ses portes en septembre 1982: 420 emplois perdus, mutisme total de la part de la «députation» libérale. BP Canada a fermé ses portes neuf mois plus tard: 190 emplois perdus, mutisme total de la part de la «députation» libérale. Esso Canada a fermé ses portes quatre mois plus tard: 470 emplois perdus, mutisme total de la part de la «députation» libérale. Au Québec, depuis 15 mois, 137,000 nouveaux emplois ont été créés, comparativement à 37,000 seulement dans 55 mois par des hypocrites du parti libéral.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'INDUSTRIE

LA CAPACITÉ DE RAFFINAGE DU PÉTROLE AU QUÉBEC

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada.

Hier, lui et sa collègue la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources se sont contredits sur la capacité de raffinage du pétrole au Québec. L'un des deux a sûrement besoin d'une carte de la province de Québec.

Ma question est la suivante, monsieur le Président: Est-ce qu'il va rendre public immédiatement le rapport O'Farrell, c'est-à-dire, le rapport de l'étude indépendante effectuée par le directeur des enquêtes sur les coalitions? De plus, va-t-il insister pour que sa collègue, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, dépose ses preuves sur ces chiffres immédiatement pour que les Canadiens sachent lequel des deux ministres ils doivent croire?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, d'abord je voudrais rassurer mon collègue en lui disant qu'il n'y a absolument aucune contradiction ni controverse de ce côté-ci de la Chambre. Au contraire, nous avons un directeur de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions qui a agi de façon indépendante et autonome et qui a examiné la légalité de la transaction Gulf-Ultramar. Ses recommandations et observations ont déjà été rendues publiques, et je l'ai fait dès que j'ai reçu le rapport.

Alors, je pense qu'il est évident que ce problème a été jugé de façon adéquate par le directeur.

ON DEMANDE POURQUOI LE MINISTRE A APPROUVÉ LA VENTE DE LA GULF À ULTRAMAR

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je dois maintenant m'adresser au ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Hier, il a dit que l'achat de la raffinerie Gulf par Ultramar allait créer 4,500 années-personnes au Québec. Mais, un porte-parole d'Ultramar, un type qui se nomme William Barrie, a